

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE BELGIQUE « JEUNES »

SAISON 2022

1. CATÉGORIES

Article 1 : Le Championnat de Belgique « jeunes » constitue la phase finale du Belgian Junior Circuit. Les jeunes qui y participent (voir le tableau à l'article 2) doivent être en ordre d'affiliation auprès de l'AFT ou de Tennis Vlaanderen, et avoir la nationalité belge.

Leur qualification est basée sur le classement final du Belgian Junior Circuit (cfr article 8). Ces championnats sont organisés suivant les règlements de la FRBT, de l'AFT et de Tennis Vlaanderen.

Article 2 : Le Championnat de Belgique « jeunes » est organisé pour les catégories Jeunes Gens (JG) et Jeunes Filles (JF) -9 (pas de mixité), -10, -11, -13 et -15.

Toutes les catégories se jouent suivant leur règlement technique respectif (voir les rubriques 4, 5 et 6).

| Catégorie | Classement* | Date de naissance |
|-----------|----------------------------|-----------------------|
| JG -15 | A partir de 70 points | Nés en 2007 - 2008 |
| JF -15 | A partir de 75 points | Nées en 2007 - 2008 |
| JG -13 | A partir de 13.1 | Nés en 2009 - 2010 |
| JF -13 | A partir de 13.1 | Nées en 2009 - 2010 |
| JG -11 | 11.1 | Nés en 2011 |
| JF -11 | 11.1 ; 11.2 | Nées en 2011 |
| JG -10 | 11.1 ; 11.2 ; 11.3 | Nés en 2012 |
| JF -10 | 11.1 ; 11.2 ; 11.3 et 11.4 | Nées en 2012 |
| JG -9 | 9.1 ; 9.2 et 9.3 | Nés en 2013 ou après |
| JF -9 | 9.1 ; 9.2 ; 9.3 et 9.4 | Nées en 2013 ou après |

Article 3 : Tous les jeunes – de 13 et plus jeunes jusqu'au classement « .1 » (ou 25 points chez les adultes) affiliés à l'AFT, peuvent par semaine/calendrier (le week-end des finales détermine le n° de semaine), s'inscrire à maximum 2 catégories de simples ou de doubles (non compris les doubles organisés dans le cadre des tournois du BJC). Cette règle cumule tous les tournois organisés par l'AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou l'ITF). Ces 2 inscriptions peuvent être faites dans le même tournoi ou dans 2 tournois différents (AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou ITF).

Les -13 classés 30 points (ou valeur « 30 pts » chez les adultes) ou plus et les -15 peuvent s'inscrire par semaine/calendrier (le week-end des finales détermine le n° de semaine) dans maximum 4 catégories. Ces 4 inscriptions peuvent être faites dans le même tournoi ou dans 2 tournois différents (AFT, Tennis Vlaanderen, Tennis Europe ou ITF).

Si un joueur s'inscrit néanmoins à trop de catégories ou de tournois :

- ✓ Lorsque la constatation est faite par la Fédération (même si elle se fait pendant un match), le joueur est disqualifié de tous les tournois AFT et Tennis Vlaanderen dans lesquels il est engagé cette semaine-là (pour autant qu'il ne soit pas encore éliminé).
- ✓ Le joueur reçoit 5 points de conduite par semaine (attribués par l'AFT ou Tennis Vlaanderen). Ces points de conduite sont conservés durant 2 ans. Lorsque le joueur accumule 10 points de conduite, il est sanctionné de 15 jours de suspension à des compétitions officielles.

Le joueur perd les points/circuit obtenus cette semaine-là pour le Belgian Junior Circuit et éventuellement pour tous les autres circuits belges (Critérium, Ethias Tour, Belgian Circuit)

Article 4 : Toutes les plaintes concernant cette compétition doivent être envoyées au siège social de la FRBT, Galerie de la Porte Louise, 203 bte 3 à 1050 Bruxelles au plus tard une semaine après la fin de la compétition. Au-delà de ce délai, plus aucune plainte n'est acceptée.

2. COACHING

Article 5 : Le coaching est autorisé pendant les matches des Championnats de Belgique aux conditions suivantes :

Pour les jeunes affiliés à l'AFT : le coach doit au moins être porteur d'une des qualifications suivantes :

- Minimum niveau 1 ou initiateur
- Etre ou avoir été classé série A (national ou international)

Pour les jeunes affiliés à Tennis Vlaanderen : le coach doit au moins être porteur d'une des qualifications suivantes :

- Diplôme « Instructeur B » (doit être enregistré comme tel sur le site de Tennis Vlaanderen)
- Etre ou avoir été classé série A (national ou international)

- ✓ Le coaching est autorisé à partir du premier match.
- ✓ Le coach doit toujours se présenter auprès du juge-arbitre avant le début du match de manière à pouvoir recevoir le badge de coach et le porter de façon visible pendant le match.
- ✓ Le coach peut rester sur le banc tout le match.
- ✓ Par match, 1 seul coach est autorisé. Il n'est donc pas possible de changer de coach en cours de match.
- ✓ Le coach peut quitter le terrain pour aller coacher un autre match. Il peut uniquement entrer sur le terrain ou le quitter au changement de côté.

3. SÉLECTION

Article 6 : Un tour final est organisé pour chaque catégorie d'âge, uniquement en simples.

Article 7 : Les jeunes de nationalité belge sont qualifiés pour le Championnat de Belgique « jeunes », sans distinction ni parité entre les joueurs AFT et Tennis Vlaanderen, selon les critères suivants :

Pour les catégories -9,-10 et -11 :

- Les 8 premiers joueurs belges au classement final du Belgian Junior Circuit (détails dans le règlement du BJC).

Pour la catégorie -13 et -15 :

- 2 wild cards (attribuées facultativement par le Comité National Juniors)

- Complété ensuite pour arriver à 8 participants sur base du classement final du Belgian Junior Circuit (détails dans le règlement du BJC).

Article 8 : Si un joueur se qualifie pour le Championnat de Belgique dans 2 catégories d'âge (la sienne et la catégorie supérieure), il peut choisir la catégorie dans laquelle il jouera le Championnat de Belgique (maximum 1 catégorie d'âge).

4. REGLEMENTS

Article 9 : Le tirage au sort est public : la date, l'heure et le lieu du tirage au sort seront mentionnés sur le site internet respectif de l'AFT et de TV.

Article 10 : Le « no let » est appliqué en -11, - 13 et -15.

Article 11 : En -15, un changement de balles est effectué en cas de 3^{ème} set.

Article 12 : à classement fédéral identique, les têtes de série sont désignées sur base des points Circuit du classement final du BJC. Le jeune dont le nombre de points Circuit est le plus élevé sera placé devant les autres jeunes, et ainsi de suite pour les tous les cas similaires.

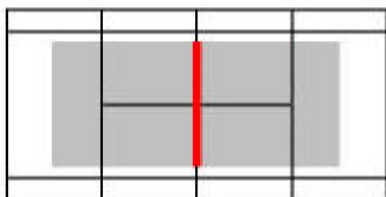
Article 13 : Tous les matches sont arbitrés.

5. REGLEMENT TECHNIQUE -9

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 18 m
- ✓ Largeur : 6,5 m (pour le double, prendre la largeur du terrain de simple)
- ✓ Hauteur du filet : 80 cm



Balles

La balle orange est utilisée.

Comptage des points

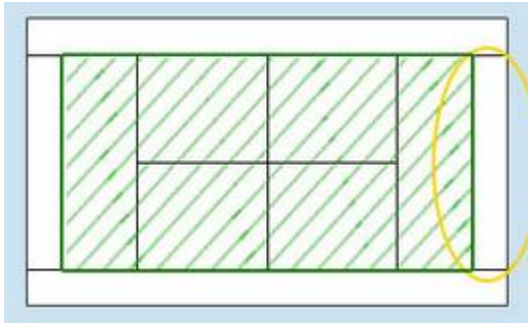
Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusque 4 avec tie-break à 3/3.

6. REGLEMENT TECHNIQUE -10

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 21 m
- ✓ Largeur : largeur du terrain de tennis (tant en simple qu'en double)
- ✓ Hauteur du filet : 91,4 cm (pas d'utilisation des piquets de simple pour les matches de simple)



Balles

La balle verte est utilisée.

Comptage des points

Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusque 4 avec tie-break à 3/3.

7. RÈGLEMENT TECHNIQUE -11

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 23,77 m
- ✓ Largeur : largeur du terrain de tennis (tant en simple qu'en double)
- ✓ Hauteur du filet : 91,4 cm

Balles

La balle jaune (à pression normale) est utilisée.

Comptage des points

Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusque 4 avec tie-break à 3/3.

8. RÈGLEMENT TECHNIQUE -13 ET -15

Terrains

Les dimensions du terrain sont :

- ✓ Longueur : 23,77 m
- ✓ Largeur : largeur du terrain de tennis
- ✓ Hauteur du filet : 91,4 cm

Balles

La balle jaune (à pression normale) est utilisée.

Comptage des points

Les matches se jouent en 2 sets gagnants, les sets allant jusque 6 avec tie-break à 6/6.